

COMITE DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN

Réunion du 10 juin 2021 à 14h

Compte-rendu

Réunion organisée en Visio conférence + quelques participants en présentiel

Ordre du jour :

1. Bilan des travaux réalisés pendant les deux dernières années
2. Projets pour la dernière année du contrat
3. Bilan mi-parcours

Participants : 30 personnes

En présentiel (8) :

M. LAMARQUE	PRESIDENT DU COMITE DE RIVIERE ET DU SYMISOA
M. DANIERE	AAPPMA « LES AMIS DU SORNIN »
M. BEAUPERTUIT	ADEFBEL - CRPF
M. FILEK	ANHB
Mme DELOBEL	ANHB
M. SIMOND	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. PARET	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – TECHNICIEN JARNOSSIN
MME DECHAVANNE	SYMISOA

En visio (22) :

M. MATHIEU	MAIRE DE VAREILLES
M. DESCAVE	VICE PRESIDENT CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. KARAMALENGOS	OFB 71
M. BAK	OFB 42
M. GAMBONNET	DDT 42
MME ROBIN	DDT 71
M. MOJA	DDT 42
M. MANIERE	DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

M. RUSSIAS	DEPARTEMENT DE LA LOIRE
MME PERIGAUD	ROANNAIS AGGLOMERATION
MME PAGES	CA 69
MME DOLIGEZ	CA 42
M. DUMAS	FDPPMA 42
M. VAUCHER	FDPPMA 69
M. PLASSARD	FDC 69
MME DRION	FDC 71
M. BARRIQUAND	ARPN
M. LABAUNE	AAPPMA « LES PECHEURS DU SORNIN » LA CLAYETTE
M. FOUILLET	SYMISOA
M. DERIGON	SYMISOA
MME TOURDIAT	SYMISOA (stagiaire)
M. DACHET	SYMISOA (stagiaire)

Excusés :

M. ACCARY	PRESIDENT CONSEIL DEPARTEMENTAL 71
Mme DARPHIN	CONSEIL DEPARTEMENTAL69
M. LACROIX	CONSEIL DEPARTEMENTAL 42
M. CHASSIGNOL	FEDERATION DE PECHE 71
M. LERAT	SHNA

Le Président du SYMISOA, M. Michel LAMARQUE, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il dresse ensuite la liste des personnes excusées.

Il rappelle que le comité de rivière n'a pas pu se réunir en 2020 du fait du contexte sanitaire, et que la séance du jour fera donc le point sur les 2 dernières années.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le diaporama présenté en séance est disponible sur le site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr → téléchargements → comité de rivière.

Bilan des travaux réalisés sur la période juin 2019 – juin 2021 / Projets pour la dernière année

Céline Déchavanne et François Paret commentent l'état d'avancement de chaque fiche action inscrite au contrat de rivière.

Synthèse des échanges ayant eu lieu :

- M. Filek (Amis de la Nature du Haut Beaujolais : ANHB)) remercie le SYMISOA pour son intervention, concernant la préservation d'une zone de source du Sornin, sur laquelle un reboisement était prévu dans le cadre des mesures compensatoires au parc éolien à St Igny de Vers.
- M. Barriquand (Association Roannais de Protection de la Nature : ARPN) souhaite savoir si les AAPPMA pratiquent toujours le déversement de truites dans les rivières. M. Vaucher (Fédération de Pêche du Rhône) lui répond par l'affirmative. Il ajoute que la Fédération de Pêche conseille de ne pas lâcher de poissons dans les rivières qui présentent encore des espèces sauvages. Il indique également que les truites arc en ciel qui sont lâchées ont très peu de chance de se reproduire. Il en profite pour souligner que les populations de truites se maintiennent sur les Sornins amont, malgré les sécheresses sévères et répétées, et que les travaux de restauration de ripisylve réalisés par le syndicat ont un rôle très important pour améliorer la résilience des rivières du territoire.
- M. Filek s'interroge sur les modalités d'entretien des aménagements réalisés (clôtures, abreuvoirs, plantations...). Mme Déchavanne explique que les riverains (propriétaire / exploitant) s'engagent à surveiller les aménagements, faire les petites réparations si nécessaire, et alerter le SYMISOA en cas de plus gros problème (arbre tombé sur les clôtures, passerelle abimée...). Le SYMISOA assure le gros entretien et les grosses réparations. On a dépassé les 50 km de berges aménagées sur les bassins du Sornin et du Jarnossin : le temps à consacrer à l'entretien va croissant, et reste indispensable pour ne pas faire marche arrière sur les améliorations apportées aux milieux. A ce titre, la disparition des subventions de l'Agence de l'Eau aux travaux d'entretien pose questions et inquiète les élus, qui craignent de devoir concentrer leurs moyens sur l'entretien, au détriment de nouveaux travaux de restauration, pourtant nécessaires à l'atteinte du bon état des masses d'eau.
- Concernant le projet de reméandrage du Sornin à Charlieu, M. Russias (CD42) demande où en est la procédure de DUP lancée par la mairie. *Info post réunion : l'étude est en cours et la procédure administrative devrait démarrer à la rentrée de septembre. Les acquisitions foncières pourraient intervenir à partir de 2023. Ces projets seront donc reportés au prochain contrat de rivière.*
- M. Vaucher (FDP 69) indique qu'une pêche électrique a été réalisée sur le vallon du Sornin à Propières, pour contribuer à l'état des lieux initial du site. Il précise qu'une belle population de truite est présente sur le vallon, qui est donc une zone pépinière indéniable.

- Concernant le projet de restauration du Jarnossin au droit du centre équestre de Nandax, M. Barriquand dit que de son point de vue, il serait plus intéressant de repousser la route pour laisser la rivière érodée naturellement les berges, plutôt que d'imaginer créer un nouveau lit à cette dernière. M. Paret lui rappelle que les coûts de déplacement d'une voirie sont trop importants. M. Descave précise que la mairie de Nandax est d'accord pour avancer sur ce projet.
- Concernant la lutte contre la renouée du japon, M. Paret indique que la Charlieu Belmont Communauté a mis en place à la déchèterie de Pouilly/Charlieu une plateforme spécifique pour recueillir les déchets de renouées (tiges, feuilles, rhizomes). Les rémanents y sont séchés et broyés en fin de saison.
- M. Barriquand (ARPN) salue le travail réalisé par les équipes sur le Jarnossin, mais rappelle l'importance de maintenir autant que possible les vieux arbres lors des interventions sur la ripisylve.
- M. Filek (ANHB) regrette les plantations de résineux jusque dans le lit des cours d'eau dans el haut beaujolais (Sornin amont). M. Beaupertuit (ADEFOBEL – CRPF) précise que les rivières sont maintenant prises en compte dans les contrats forestiers. M. Filek reconnaît qu'il y a effectivement des progrès réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Contacts bassin versant du Sornin :

Chargée de mission, Céline Déchavanne – 04.77.60.97.91 – c.dechavanne@symisoa.fr

Technicien de rivière, Jérôme Derigon – 06.71.58.46.94 – j.derigon@symisoa.fr

Technicien de rivière, Enzo Fouillet – 06.33.05.18.84 – e.fouillet@symisoa.fr

SYMISOA – 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU – www.symisoa.fr

Contact bassin versant du Jarnossin :

Technicien de rivière, François PARET – 04.77.69.36.12 – francois.paret@charlieubelmont.com

CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – 9 place de la Bouverie – 42190 CHARLIEU